

**SYNDICAT SUD Traitement-Messagerie-Transport**  
25/27 rue des envierges 75020 Paris  
Téléphone : 01 44 62 12 35 - fax : 01 44 62 12 43  
sudtmt@sudptt.fr

**Union syndicale Solidaires**  
144 Boulevard de la Villette - 75 019 Paris  
tel : 01 58 39 30 20 - fax : 01 43 67 62 14  
<http://www.solidaires.org/>



Le monde est dangereux  
à vivre ! Non pas tant à  
cause de ceux qui font le  
mal...

# Le Briard déchaîné

Journal de la section *Sud* du CNAP

...mais à cause de ceux  
qui regardent et  
laissent faire.  
(Albert Einstein)



N°0

Toutes les infos syndicales sur le site [www.sudtmt.org](http://www.sudtmt.org)  
et sur : <https://www.facebook.com/SUD-CNAP-Brie-1632690163613943/>

## A votre écoute...

Vous avez entre les mains le 1<sup>er</sup> numéro du journal de liaison de la section SUD du CNAP. Ce canard a pour modeste ambition de vous informer régulièrement de l'actualité du centre. Il est complémentaire du Sudorifère, journal du syndicat SUD qui lui, traite de l'actualité de toute la DRL. Sans langue de bois ni concession, «Le Briard déchaîné» portera à votre connaissance toutes les infos vous concernant. Il se nourrira de tous vos signalements. Alors n'hésitez pas à venir à la rencontre de adhérent-e-s et militant-e-s.

Notre syndicat est le dernier à s'être implanté sur votre site. Notre section locale s'enrichit régulièrement de nouv-eaux-elles adhérent-e-s. Vous cotoyez quotidiennement nos militant-e-s qui ont à coeur de répondre à vos interrogations. Nous espérons, à travers nos écrits, vous donner envie de mieux nous connaître et, pourquoi pas, partager l'aventure avec nous.

Le personnel de la DRL a réitéré sa confiance à notre syndicat en plaçant SUD à la première place lors de l'élection au Conseil d'Administration du mois dernier. Preuve que le syndicalisme de lutte et de transformation sociale que nous défendons n'est pas en perte de vitesse comme pourrait l'espérer la Direction et plus largement toutes les forces qui n'ont pas intérêt à voir les classes populaires se regrouper et s'organiser.

En ces temps difficiles, où le 1<sup>er</sup> réflexe est le repli sur soi, nous devons au contraire faire front unitairement afin de défendre nos libertés, toutes nos libertés !

Les ignobles attaques terroristes récentes ne doivent pas nous faire oublier que nos différents gouvernements mettent à mal, année après année, notre protection sociale et notre droit du travail. L'insécurité sociale mène à l'exclusion. Et cette exclusion alimente également le radicalisme qui nourrit la bête !

Quelqu'un qui s'informe, c'est quelqu'un qui s'instruit. Et l'instruction est le meilleur rempart contre l'obscurantisme ! Soyons les acteurs de notre avenir !!!

DÉLINQUANCE: RECORD HISTORIQUE  
D'ACTES VIOLENTS COMMIS SUR UN AN.



E  
D  
I  
T  
O



## Que la lumière soit...

Cela fait un bon moment que deux des trois lampadaires du parking salariés sont en panne ! Que la direction fasse attention à ne pas réveiller l'envie malhonnête de malandrins de passage qui, attirés par l'obscurité, pourraient pratiquer une fouille approfondie des véhicules des collègues. Rajoutons à cela ce sentiment d'insécurité créé par la pénombre ainsi que le manque de sûreté (vue la vétusté des lampadaires qui tombent en lambeaux) et nous avons tous les ingrédients d'un « irritant » qui pourrait vite se transformer en colère s'il n'y avait pas de réaction rapide ! **Il est fort à parier que si la direction du centre utilisait ce parking, le problème serait réglé depuis longtemps !!**



## Organisons-nous !

Parmi les conquêtes sociales figure le droit pour chaque salarié de participer à des réunions syndicales pendant son temps de travail. Les collègues bénéficient donc d'une heure d'information syndicale (HMI) par mois à titre individuel. Dans certains centres, les HMIs se font unitairement. Sur Brie, chaque organisation syndicale fait son HMI séparément. Elles sont programmées chaque semaine. Cela signifie que chaque agent doit choisir à quelle HMI il participera. **SUD invite donc l'ensemble des collègues du centre à assister à notre rendez-vous mensuel.** Nos HMIs se veulent informatives et participatives. Il nous paraît fondamental d'utiliser ce droit qui est le nôtre pour discuter, s'organiser et se préparer à contrer les mauvais coups que nous préparent nos dirigeants.

L'heure mensuelle d'information syndicale est un droit. **Comme tous les autres droits, son maintien dépend de la capacité et de la volonté des salariés à l'utiliser et à s'en emparer pour construire leurs résistances quotidiennes. Alors, à bientôt...**

## LE NERF DE LA GUERRE !

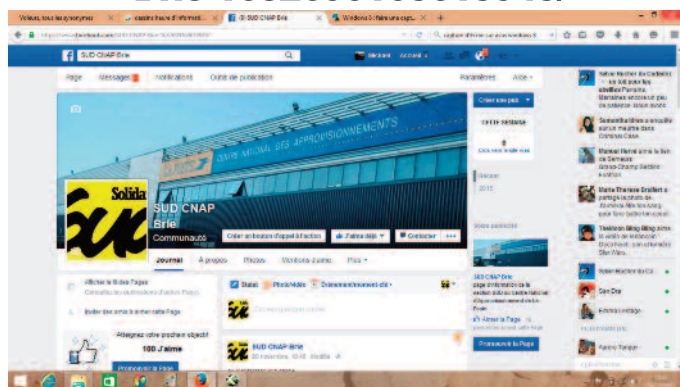
A SUD, nous pensons que l'émancipation individuelle et collective passe par l'information et la connaissance.

Nous utilisons donc les canaux à notre disposition pour diffuser toute l'actualité postale et favoriser l'acquisition de nos droits.

En plus des hmis, tracts et différents journaux déjà existants, SUD a ouvert un site internet et une page facebook afin de vous informer au mieux. Nous vous invitons à les visiter régulièrement.

Et n'hésitez pas à nous faire remonter vos réflexions afin d'améliorer ces deux outils mis à votre disposition.

<https://www.facebook.com/SUD-CNAP-Brie-1632690163613943/>



[www.sudtmt.org](http://www.sudtmt.org)



# POUR SUD, C'EST NON !!

Les militant-e-s SUD du CNAP, après avoir consulté une majorité du personnel, se sont réuni-e-s le 23 novembre dernier. Ils-elles ont décidé à l'unanimité de ne pas signer l'accord concernant les nouveaux horaires du site, ceci pour les raisons citées dans la déclaration préalable ci-dessous que Diane, notre militante locale, a lu lors du Comité Technique (CT) du 1<sup>er</sup> décembre. A l'issue des débats de ce CT, la direction a demandé aux organisations syndicales de se prononcer sur les différents projets :

- Projet Accord collectif concernant l'aménagement du temps de travail au CNAP de La Poste

**Pour : CGT et FO**  
**Abstention : SUD**

- Projet d'internalisation de la sécurité

**Pour : CGT, FO et SUD**

**Les organisations CGT et FO ont donc signé l'accord sur les nouveaux horaires du CNAP.**

***La CFDT n'étant pas présente lors du Comité Technique, nous ne connaissons pas leur position sur ces projets à l'heure où nous éditons ce journal.***



Syndicat SUD-TMT  
25, rue des Evierges  
75020 PARIS  
Tél : 01 44 62 12 35  
Mel : sudtmt@sudptt.fr

**Déclaration préalable  
au Comité Technique DRL  
du 1er décembre 2015**

... Sur l'accord soumis à signature à la fin de ce Comité Technique et qui concerne les nouveaux horaires de Brie-Comte-Robert ainsi que l'internalisation de la sûreté : Ce projet, s'il pérennise les horaires existants sur le site, intègre des nouveaux horaires pour les services de la direction technique venant de Chartres et pour l'internalisation du gardiennage. SUD avait demandé, dès l'ouverture des négociations, que l'organisation du travail dans ces nouveaux services ne soient pas dissociée des discussions sur les horaires. Nous n'avons pas été entendus ! Pourtant, la façon dont on travaille au quotidien nous paraît aussi importante que les rythmes de travail. SUD note en positif que la direction a intégré quelques amendements demandés par nos militant-es localement, et notamment la base du volontariat pour aller sur ces nouveaux horaires. Si cet accord s'applique, la direction du CNAP ne pourra donc pas imposer ces nouveaux rythmes de travail à des agents de la plate-forme. A la mise en place de ces nouveaux horaires sera également associée une prime pour certaines brigades.

**En ce qui concerne la direction technique**, il reste beaucoup d'inconnues. Le travail étant similaire à celui de la DSEM, imposera-t-on aux collègues de ce service de pallier les éventuelles absences dans celui de la direction technique ? Par ailleurs, dès la présentation du dossier, la direction faisait état d'un effectif de 5 agents prévus à Brie contre 8 en poste à Chartres. Il semble qu'aujourd'hui, elle soit revenue à de meilleures dispositions. Pour SUD, ce déplacement doit se faire à emplois équivalents !

**Pour ce qui est du gardiennage**, nous avons également des revendications pour l'organisation de ce service qui ne sont pas entendues. Suite aux différentes intrusions sur le site et l'agression qu'a subi notre collègue de la société privée de sécurité actuellement en contrat sur Brie, l'inquiétude des futur-e-s agents de sécurité est légitime. Pour SUD, les moyens techniques (vidéo-surveillance, détecteurs de mouvement...), aussi performants soient-ils, ne remplaceront jamais la présence humaine. Pour ces raisons, nous revendiquons une troisième personne pour renforcer l'équipe de sécurité lorsque le site est fermé, c'est-à-dire la nuit, le week-end et les jours fériés. Ce métier comporte des risques qui sont reconnus par la direction. Ils doivent également se traduire par une prime de risque mensuelle pour les agents ! Enfin, il nous paraît évident que les collègues volontaires appelés à renforcer le service sécurité pour les remplacements doivent obtenir le grade de base en vigueur dans ce métier, c'est-à-dire le II-1. Au vu des questions restées sans réponse et des revendications non abouties, nous ne pouvons pas signer cet accord...

# Monotonie... Tu nous guettes !!!

Si nous sommes très satisfaits de la tarification appliquée dans le restaurant du centre, nous pensons que l'offre de plats proposée est elle en dessous de ce que nous sommes en droit d'attendre pour un site comme Brie ! En effet, même si l'offre a été élargie, nous en avons vite fait le tour et la lassitude gagne progressivement nos papilles... Nous réitérons donc la demande (refusée) d'un bar à salades, garni d'aliments de saison, frais, produits localement et biologiquement. Cette pratique doit également s'appliquer aux plats préparés. Le tournant écologique de La Poste affiché dans sa communication pour la COP 21 doit également se traduire dans nos assiettes ! A suivre...



## Du côté de chez nous... Pour mieux nous connaître.

Les organisations syndicales représentatives ont des droits pour fonctionner, calculés sur les résultats aux élections au Comité Technique. Les Journées d'Absence Syndicale (JAS) font partie de ces droits. Elles sont au coeur de notre fonctionnement. A SUD, ces JAS sont affectées prioritairement aux militant-e-s sur les centres (nous n'avons qu'un seul permanent syndical sur la DRL). Sur le CNAP, les JAS servent principalement aux détachements de nos militantes le lundi (pour distribuer les tracts et venir à votre rencontre) et à nos réunions de section, une fois par mois. Les militant-e-s peuvent également avoir des réunions à la DRL, défendre des collègues dans les conseils de discipline, etc... Donc, dites vous que lorsqu'un-e militant-e est absent pour raison syndicale, c'est qu'il

est entrain de défendre vos intérêts. Nos militant-e-s sont bénévoles, c'est-à-dire qu'ils-elles ne touchent rien pour militer. Ils-elles le font par conviction. **Alors ménagez-les, car ils-elles sont souvent le dernier rempart entre vous et la direction !**



*En cette période trouble, l'ensemble des adhérent-e-s de la section SUD du CNAP vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année. L'année 2016 s'annonce déjà sous le signe des luttes. Luttés pour le maintien de nos droits et de nos libertés. Alors profitez pleinement de vos ami-e-s et de votre famille et revenez nous regonflé-e-s à bloc !*

